

# Compte-rendu du Conseil Municipal du Samedi 14 juillet 2012

L'an deux mille douze, le quatorze juillet à onze heures, le Conseil Municipal de la commune de Champillon s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Marc BEGUIN, Maire, en vertu de la convocation du 10 juillet 2012.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEGUIN Jean-Marc, LAUNER Martine, BROYE Jacqueline, HERR Régine, COFFRE Pascal, Marie-Madeleine ADAM, Eric NEVEU et Thierry ANDRIEUX ;

Absents excusés : Monsieur Jean-Paul CREPIN, Mesdames Sabine MOUSQUET et Anne COURTURIER

L'appel nominal étant terminé et les conseillers présents formant la majorité des membres pouvant valablement délibérer, le Président déclare la séance ouverte.  
Monsieur Eric NEVEU est élu secrétaire.

L'examen du point à l'ordre du jour s'engage alors :

## **201216/07: DECISION MODIFICATIVE**

Afin de pouvoir régler :

- la totalité de la facture de Mr Alexis SAINZELLE de 1.974,74€ relative à la mise en électricité de l'ancienne station de pompage,
- la totalité de la facture des cessions de logiciels JVS-MAIRISTEM pour 2.059,03€,
- la facture de Mr Alexis SAINZELLE de 10.280,22€ relative au changement de batterie pour le chauffage de la salle des fêtes « Henri Lagauche »
- et celle de la société ANQUET pour le remplacement d'un lampadaire accidenté rue Jean Jaurès pour 2.389,61€,

Il convient d'opérer la décision modificative suivante :

- - 5.000€ du compte 61523 « Entretien de voirie » (chapitre 011 en dépenses de fonctionnement) au compte 2151 « Réseaux de voirie » (chapitre 21 en dépenses d'investissement), donc + 5.000€ au C/2151
- - 6.000€ du compte 66111 « Intérêts des emprunts et dettes réglés à l'échéance » (chapitre 66 en dépenses de fonctionnement) au compte 2151 « Réseaux de voirie » (chapitre 21 en dépenses d'investissement), donc + 6.000€ au C/2151
- + 11.000€ au compte 023 « virement à la section d'investissement » en dépenses de fonctionnement
- + 11.000€ au compte 021 « virement de la section de fonctionnement » en recettes d'investissement

et

- - 5.000€ du C/1641 « Emprunts en euros » - Partie capital (chapitre 16 en dépenses d'investissement) au compte 205 « Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires » (chapitre 20 en dépenses d'investissement) pour 167€ (donc + 167€ au C/205) et au C/2151 « Réseaux de voirie » (chapitre 21 en dépenses d'investissement) pour 4.833€ (donc + 4.833€ au C/2151)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité cette décision modificative.

## **Questions diverses**

Lors de cette séance le Maire informe le Conseil Municipal des démarches qu'il a entrepris auprès de la gendarmerie (brigade d'Epernay et brigade mobile de Reims) concernant les problèmes de priorité sur l'intersection entre les rues Pasteur, Jean-Jaurès et Chamisso. Une réunion avec le Conseil Général et la Préfecture aura lieu en juillet afin de trouver une solution en termes de police de la circulation.

\*\*\*\*\*

